

LE MAÎTRE PHILIPPE

Jean BRICAUD



(1926)



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.

CHAPITRE I : Enfance et débuts du Maître Philippe.

CHAPITRE II : L'Ecole de Magnétisme et de Théurgie
de Lyon.

Enseignements du Maître Philippe.

CHAPITRE III : Le Maître Philippe à la Cour de
Russie.

CHAPITRE IV : Retour en France et mort du Maître
Philippe.

AVANT-PROPOS

Tous ceux qui ont suivi avec quelque attention le mouvement occultiste ont entendu parler d'un mystérieux personnage qui a traversé la fin du XIX^e siècle et qui a été généralement désigné sous l'appellation de « mage Philippe ».

A diverses reprises, et surtout depuis la révolution russe, on a évoqué, dans des articles de journaux et de revues, l'étrange figure du « mage Philippe ». Il a même fait l'objet d'une thèse de doctorat en médecine en 1920 devant la Faculté de Lyon.

On a propagé sur le compte du maître Philippe un certain nombre de légendes, et répandu quantité d'erreurs.

L'ayant beaucoup connu, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt, pour les étudiants de l'occultisme, de leur présenter brièvement, mais sous son véritable jour, celui que Papus appelait « le Maître spirituel », et de leur faire connaître – autant qu'il me sera permis – les enseignements de celui qui fut notre maître, notre guide, en même temps qu'un des plus puissants thaumaturges du XIX^e siècle.

Jean BRICAUD

CHAPITRE PREMIER

Enfance et débuts du Maître Philippe

Il y a en Savoie, dans l'arrondissement de Chambéry, au couchant de la Dent du Chat, près de Yenne, perché à mille mètres d'altitude et isolé des grandes voies de communication, un petit village du nom de Loisieux.

C'est là que naquit, le 25 avril 1849, celui qui devait avoir une étrange destinée sous le nom de Philippe.

Il était fils de simples paysans, de vieille souche savoyarde : Joseph Philippe et Marie Vachod, petits propriétaires-cultivateurs. Il reçut les prénoms de Nizier-Anthelme.

Il eut deux frères, dont l'un mourut jeune d'une maladie mal déterminée ; l'autre, encore vivant, est resté au pays natal, où il continue la culture de la terre.

Son enfance se passa au milieu de ce paysage grandiose et paisible de Savoie, dans les vallons et sur les flancs du mont Tournier, où il conduisait les moutons dans les pâturages.

Son instruction première fut tout à fait rudimentaire ; à cette époque, en Savoie, il n'y avait pas ou peu d'écoles, et les petits paysans gardiens de troupeaux ne les fréquentaient guère !

Le jeune Nizier, d'une intelligence naturelle très développée, inquiétait, dès l'âge de six ans, son curé qui lui apprenait à lire et écrire en même temps qu'il lui enseignait le catéchisme, et qui attribuait au diable la précocité de son intelligence et certaines prédispositions étranges qu'il avait observées chez l'enfant.

Déjà à cette époque, en effet, des dons mystérieux se manifestaient en lui ; et, plus il grandissait, plus il se sentait possédé par la faculté de consoler, de guérir, de prévoir à longue échéance les destinées. Voici ce qu'il disait plus tard, au cours d'une interview : « *J'ignore tout de moi. Je n'ai jamais compris et n'ai jamais cherché à m'expliquer mon propre mystère. J'avais six ans à peine, et déjà le curé de mon village s'inquiétait de certaines manifestations dont je n'avais pas conscience, et me disait : "Petit, tu as dû être mal baptisé, car le diable me paraît être ton maître !" J'opérais des guérisons dès l'âge de treize ans, alors que j'étais encore à peine capable de me rendre compte des choses étranges qui s'accomplissaient par moi. »*

Vers l'âge de douze ans, ses parents le placèrent à l'Arbresle (Rhône) comme garçon tripier. Il y resta quelques mois, puis vint à Lyon chez un oncle, boucher à la Croix-Rousse, pour le compte duquel il portait la viande chez les clients. Entre-temps, il fréquentait l'institution Sainte-Barbe, tenue par les abbés Chevalier, où il reçut quelques leçons qui lui permirent, plus tard, d'obtenir un certificat de grammaire.

On raconte qu'à l'âge de treize ans, étant tombé malade pendant qu'il était chez son oncle, à la Croix-Rousse, il fut guéri par une vieille sorcière qui lui dit, après lui avoir examiné les lignes de la main : « *Ecoute, petit, me voilà vieille ; je vois que tu es doué, je vais te*

donner mes recettes. » Il se mit, dès lors, à guérir les malades.

Après avoir opéré quelques cures heureuses, il abandonna la boucherie de son oncle pour ouvrir, en 1872, à l'âge de vingt-deux ans, un cabinet de consultation magnétique au n° 4 du boulevard du Nord, aujourd'hui boulevard des Belges.

Tels furent les débuts du maître Philippe comme thaumaturge.

En septembre 1877, il épousa une jeune fille qu'il avait connue jadis à l'Arbresle, M^{lle} Jeanne Lansard, qui fut toujours et à tous points de vue une femme charmante et accomplie. Le mariage eut lieu à Lyon, à la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, dans le deuxième arrondissement. De cette union naquit une fille, objet de sa tendresse la plus vive, et qu'il maria plus tard au Dr L..., de Lyon.

Entre-temps, M. Philippe avait résolu d'étudier la médecine. Il prit à cet effet quatre inscriptions d'officiat de santé à la Faculté de Médecine de Lyon. Il fréquenta divers services de l'Hôtel-Dieu, et particulièrement la clinique du Professeur Benedict Teissier, suivant assidûment les leçons, apprenant surtout à parler aux malades. Un jour, on apprit à l'Hôtel-Dieu qu'il était guérisseur et qu'il n'attendait pas de posséder son diplôme de docteur en médecine pour soigner les malades. Sur l'intervention du Dr. Albert, alors interne, il fut écarté du service du professeur Teissier et se vit refuser par la Faculté de Médecine sa cinquième inscription, parce qu'il pratiquait « *la médecine occulte, en véritable charlatan* ».

En 1881, il adjoignit à son cabinet de consultation un laboratoire de chimie, science à laquelle il s'intéressait particulièrement. On doit à ses recherches certaines spécialités d'hygiène telles que la *Philippine*, eau de quinine concentrée, régénératrice de la chevelure, et la poudre dentifrice Rubathier.

Après avoir habité pendant quelque temps rue d'Algérie, il vint, en 1885, se fixer au n° 35 de la rue Tête d'Or, dans un petit hôtel particulier, maison mystérieuse où tant de gens devaient venir bercer leurs espoirs.

*

* *

C'est dans cet hôtel de la rue Tête-d'Or, petite maison à un étage, séparée de la rue par un jardinet et un mur élevé, que le maître Philippe donna ses consultations les plus retentissantes. Les malades affluaient ; son cabinet ne désemplassait pas.

Il eut bientôt maille à partir avec la justice lyonnaise.

Les médecins, jaloux de ce « charlatan » qui leur enlevait leur clientèle, le firent traduire plusieurs fois devant le tribunal correctionnel pour exercice illégal de la médecine.

L'année 1887 est celle de sa première condamnation. Il fut condamné, le 03 novembre, à une amende de 15 francs : « *attendu*, dit le Tribunal, *que tes faits*

constituent le délit prévu et puni par l'article 35 de la loi du 19 ventôse, an XI ».

En 1890, il fut de nouveau poursuivi et condamné à quarante-six amendes de 16 francs ; puis en 1892, il fut traduit deux fois devant le Tribunal correctionnel, acquitté la première fois, et condamné la deuxième fois à vingt-neuf amendes de 15 francs.

Ses défenseurs habituels étaient M^e Clozel, avocat à la Cour d'Appel, et M^e Fleury-Ravarin, ancien député.

A la longue, les médecins se lassèrent de poursuivre cet « empirique », à qui les condamnations pour exercice illégal de la médecine ne faisaient que de la réclame et ne servaient qu'à accroître la clientèle. Plusieurs même finirent par lui envoyer des clients dont le cas était embarrassant.

C'est vers cette époque qu'il entra en rapport avec les occultistes, et notamment Papus, qui allait devenir un de ses plus fervents disciples.

C'est également à cette époque qu'il eut, par des voies mystérieuses, la révélation de ses origines, révélation dont Papus a parlé en termes voilés dans sa revue *L'Initiation* de mars 1896, en un article intitulé : « *L'incarnation de l'élu* ».

Je fus présenté au maître Philippe, au cours d'une de ses séances de la rue Tête-d'Or, par son gendre, le D^r. L... Il voulut bien m'accepter au nombre de ses élèves.

Au premier abord, rien dans le Maître ne frappait. Petit, carré d'épaules, de corpulence assez forte et légèrement bedonnant, d'aspect jovial, on l'eût volontiers pris pour un petit rentier débonnaire. Des cheveux bruns, abondants, partagés au milieu, bordaient un front haut et découvert. Un pli assez marqué séparait ses yeux qui, par contraste, étaient bleus, sous des paupières tombantes, indice de prédisposition à la clairvoyance.

Il portait une forte moustache, à moitié tombante. Un cou ramassé supportait cet ensemble physiologique.

Il avait gardé de son origine paysanne une allure bonhomme et des goûts simples.

Telle était l'impression qu'il produisait à première vue.

C'est seulement après un entretien que l'étonnante douceur de son regard, jointe à sa pénétration peu commune, que le son de sa voix, la mesure de ses propos, son sourire, possédaient. Il était au suprême degré un persuasif, servi par de merveilleuses qualités psychiques.

Avec son charme et le torrent d'effluves magnétiques qu'il projetait hors de lui, il pouvait tenter sur des sujets accessibles tous les redressements de volonté, imposer les plus sévères disciplines, morigéner ou absoudre avec une autorité que nul autre homme n'aurait été à même d'acquiescer. Il était de la race des Cagliostro et des Vintras, de ceux qui engendrent la foi, la foi qui soulève les montagnes !

Nous allons voir maintenant le Maître Philippe dans sa salle de consultation, devant ses malades.

Au début, les séances étaient données gratuitement ; mais plus tard, il fit payer un léger droit d'entrée.

Les séances étaient bi-quotidiennes. Dès l'arrivée des malades, il opérait deux sélections, leur demandant s'ils venaient pour la première fois ou s'ils avaient déjà suivi le traitement, puis il renvoyait les personnes susceptibles de troubler l'atmosphère fluïdique. Les assistants étaient placés sur des rangées de chaises, comme à l'église, et il était recommandé de se recueillir pendant que lui-même se retirait dans une pièce voisine. Lorsqu'il faisait son entrée définitive, il disait ordinairement : « *Levez-vous !* » Puis il prescrivait le recueillement pendant quelques minutes et une invocation à Dieu. Pendant ce temps, il regardait tour à tour et fixement les assistants. Il les faisait asseoir, et, les mains derrière le dos, appliqué à tout voir, il se promenait dans la travée centrale. Les yeux le suivaient dévotement. Puis, brusquement, il s'arrêtait devant un malade, le touchait, et, le regardant fixement, il lui intimait l'ordre de guérir. Il poursuivait le tour de l'assemblée, accordait à chacun quelques minutes d'entretien, et, posant bien souvent la main sur l'épaule, il disait : « *Allons, allons ! Ca ira !* », parlant avec assurance de la guérison.

Il faisait des passes magnétiques sur certains malades, recommandait à d'autres de prier dans des conditions déterminées.

J'ai assisté là à de bien étranges séances de magnétisme occulte. Les guérisons opérées par le Maître semblaient vraiment tenir du miracle. Ses facultés de

clairvoyance et de clairaudience, sa perception des maladies à distance étonnaient toujours, même ses élèves, qui en pouvaient voir cependant de fréquents exemples. J'en pourrais citer plusieurs, mais je préfère en reproduire ici deux qu'un de ses élèves les plus célèbres, Papus, a rapporté jadis dans L'Initiation sous le titre « *Enrichissez-vous* ». Ils sont des exemples tout à fait caractéristiques des hautes facultés occultes du Maître. Les voici :

« Dans le cours d'un voyage que nous avons eu l'occasion d'exécuter, il nous fut donné d'assister à diverses séances de haute théurgie dont nous voudrions résumer certains points pour nos lecteurs.

A l'une des séances arrive une pauvre femme du peuple tenant dans ses bras un enfant rachitique âgé de 78 mois. Cet enfant est examiné par deux docteurs en médecine et par dix témoins. On constate une déviation en arc de cercle des tibias, telle qu'il est impossible à l'enfant de rester une seconde droit sur ses petites jambes.

— Comme cette femme est très riche, dit le Maître, nous allons demander à Dieu la guérison de son enfant.

En dix secondes, c'est fait, et les deux médecins et les dix témoins constatent le redressement des tibias et voient l'enfant se tenir droit sur les jambes, tandis que la mère pleure de joie.

Le lendemain arrive une autre mère dont l'extérieur dénote une certaine aisance. Son enfant, une petite fille de dix mois environ, est atteinte d'une bronchite

tuberculeuse compliquée de tuberculose intestinale. Le médecin de la famille vient, en consultation avec un professeur, de déclarer l'enfant irrémédiablement perdue.

— Madame, dit le Maître, vous n'êtes pas assez riche pour nous payer. Vous pouvez avoir de la richesse matérielle, vous dites tant de mal des amis et des autres et vous avez si peu partagé votre avoir avec les pauvres, que vous n'avez que bien peu de cette monnaie d'épreuves, de souffrance et de dévouement, la seule que le ciel connaisse, la seule que dans son insigne faveur il nous ait autorisé, bien que nous en soyons indigne, à escompter. La monnaie de César n'a pas cours ici ; seule la monnaie du Christ y est respectée. Et cependant vous venez à nous pour que le Ciel guérisse votre enfant ?

On devine la réponse de la mère.

— Eh bien ! Nous allons demander aux personnes de se cotiser pour guérir votre enfant. Mesdames, Messieurs, voulez-vous que cette enfant soit guérie ?

Voix unanimes. — Oui !

— Eh bien ! Promettez-moi tous de ne pas dire du mal de votre prochain hors de sa présence pendant trois jours. Est-ce promis ?

— Oui.

— *Madame, me promettez-vous, et faites attention que la vie de votre enfant en dépend, de ne plus calomnier vos amies ?*

— *Oh ! Je le promets de tout cœur et pour toujours.*

— *Je vous demande seulement trois mois d'efforts. Allez, votre enfant est guérie. »*

Nota Bene : Nous avons pu constater le maintien intégral de la guérison dix jours après. Ces deux exemples montreront la vérité de cette parole : *Enrichissez-vous.*

« Il suffit simplement de savoir de quelle richesse il s'agit. »

CHAPITRE II

L'Ecole de Magnétisme et de Théurgie de Lyon Enseignements du Maître Philippe

Il existait à Paris, depuis 1893, une Ecole pratique de magnétisme et de massage, fondée par le célèbre magnétiseur Hector Durville, avec comme principaux collaborateurs, le D^r. Gérard Encausse (Papus) et M. Fabius de Champville.

Cette Ecole formait des élèves masseurs et magnétiseurs auxquels elle délivrait eu fin d'année, après examen, un diplôme de magnétiseur-masseur praticien.

En novembre 1895, sur la proposition du D^r. Encausse, directeur adjoint de l'Ecole de Paris, une Ecole secondaire fut établie à Lyon. Cette Ecole était soumise aux règlements statutaires de l'Ecole-mère, et les élèves des deux Ecoles jouissaient des mêmes droits et prérogatives. A la fin de chaque année scolaire, les examens des élèves qui désiraient obtenir le diplôme de magnétiseur-masseur praticien étaient faits en séance publique.

Le corps enseignant de l'Ecole secondaire de Lyon était composé d'un professeur titulaire et de maîtres de conférences chargés de cours.

Le maître Philippe fut sollicité de prendre la direction de l'Ecole pratique de magnétisme de Lyon. Ayant accepté, il fut nommé professeur titulaire de la chaire de

Clinique magnétique, et, sur sa proposition, M. Jean Chapas fut nommé maître de conférences chargé du Cours d'Histoire du Magnétisme.

On comprend qu'ainsi dirigée, l'Ecole secondaire de Lyon devait obtenir un gros et légitime succès. Les cours en furent très suivis.

Bientôt, l'enseignement du Maître Philippe dépassa le cadre du magnétisme traditionnel. En plus des séances théoriques et pratiques de guérison, le maître réunit autour de lui un petit groupe d'élèves auxquels il enseignait et démontrait les lois et les hauts phénomènes du magnétisme occulte, et c'est avec raison qu'on a parlé d'Ecole de Théurgie.

J'en citerai quelques exemples extraits des notes prises pendant les leçons.

A la séance du 5 décembre 1895, un élève ayant demandé pourquoi Dieu tolérait les révolutions et les guerres où tant de malheureux succombaient, le maître répondit :

« Souvenez-vous du jour où je vous ai expliqué que la mort n'était effrayante que pour ceux qui entouraient le sujet devant disparaître du nombre des mortels. – Ne m'avez-vous pas demandé la preuve de ce que je vous disais ? Ne vous ai-je pas dit qu'un cliché se présentait à vous, et vous, comme une machine automatique, vous exécutiez les décrets de Dieu ? Je vous expliquerai ce que devient ce cliché après le temps déterminé.

*Ne m'avez-vous pas demandé ce qu'était un cliché ?
Je vous l'ai dit.*

Ne m'avez-vous pas demandé encore si vous pourriez entendre des voix et de la musique partant d'un cliché ? Ne vous souvenez-vous pas de celui de la bataille de Waterloo, comme si cette journée mémorable se fût passée en votre présence et sous vos yeux ? N'en est-il pas parmi vous qui ont vu, et n'avez-vous pas tous parfaitement entendu ? Vous vous rappelez les cris, les grincements de dents des malheureux blessés ; n'avez-vous pas senti la poudre brûlée et vu sa fumée ? N'avez-vous pas entendu le roulement des tambours, les coups de canon et la fusillade ?

Vous me demandez si les blessés souffrent encore depuis ce temps – je ne dois pas aller si loin ; sachez qu'ici-bas comme dans les autres mondes ou autres terres, tout a une vie et que la mort n'est qu'apparente et n'est en réalité qu'une métamorphose. Le cliché de Waterloo n'est pas mort ; il a été fait au commencement et durera toujours en se modifiant, il est vrai, mais il est vivant et n'a pas été créé seulement pour nous, mais aussi pour d'autres peuples et d'autres mondes.

S'il vous a été donné de voir et d'entendre et que votre curiosité soit satisfaite, vous devez payer, mais payer plus que vous pourrez. Je veux dire que tous vous faites ce que vous pouvez pour bien faire à l'égard de l'amour que vous devez à votre frère, afin de rendre le bien pour le mal ; mais si vous réfléchissez bien, vous reconnaîtrez que vous auriez encore pu mieux faire : c'est pourquoi je vous dis qu'il faut payer plus que vous ne le pouvez. »

Le Maître ajouta : « *Ne répétez point ceci au dehors, car on ne comprendrait pas ce que vous comprenez en ce moment, et vous perdriez votre temps ; ce n'est pas ainsi qu'il faut semer le bon grain.* »

Le 26 décembre 1895, à la séance du soir, le Maître pria les élèves de passer dans un petit salon voisin pendant qu'un docteur examinerait un malade et établirait le diagnostic de son mal. Après lecture du diagnostic aux assistants, le Maître fit entrer un des élèves qui s'était retiré dans le salon et lui dit, en montrant le malade :

« *Il faut maintenant nous expliquer de quelle maladie cet homme est atteint et nous dire où il sent son mal.* »

Sur les réponses embarrassées de l'élève, le Maître ajouta : « *Ne vous souvenez-vous donc pas d'avoir reçu le pouvoir de vous rendre compte de la maladie d'un sujet à son approche ?* »

Immédiatement, la souvenance revint à l'élève, et celui-ci répéta (ainsi que les autres élèves appelés l'un après l'autre), ce qui venait d'être indiqué par le docteur.

*

* *

A une autre séance, un malade âgé d'une cinquantaine d'années se présente. Il déclare avoir reçu plusieurs coups de pied de cheval au tibia, au point qu'une amputation de la jambe fut jugée nécessaire ; mais il s'était opposé à cette opération ; de ce fait, le tibia n'avait

pu être soudé et le malade ne pouvait bouger le pied ni étendre la jambe.

Le Maître fit d'abord magnétiser, par un élève, la jambe du malade pendant trois minutes environ. Après cette opération, le sujet affirma ne plus ressentir aucune douleur ni raideur dans sa jambe, et, pour le prouver, il posa son pied à terre, ce qui lui eût été de toute impossibilité auparavant.

« Ce n'est pas tout, nous dit le Maître, il reste maintenant à faire la suture du tibia. »

Nous remarquâmes alors plusieurs rugosités assez volumineuses sur le tibia.

« Nous allons opérer par un massage peu ordinaire. »

Pour exécuter ce massage peu ordinaire, le Maître prit une béquille du malade et la porta à l'autre extrémité de la salle ; puis il demanda à un élève de vouloir bien faire des légères frictions sur cette béquille.

Le malade déclara ressentir sur le champ l'effet de ce massage, depuis l'os de la cuisse jusqu'au pied.

Nous vîmes alors avec surprise que les rugosités avaient sensiblement diminué de volume ; de son côté, le malade manifestait son étonnement de ressentir une très grande amélioration et beaucoup plus de force dans sa jambe.

Le Magnétisme à distance, à l'aide d'opérations magiques, était chose habituelle pour le Maître.

Je me souviens avoir entendu un homme le prier de vouloir bien agir sur sa fille Françoise, âgée de dix-sept ans.

Sur les ordres du Maître, un élève fut prié de fermer les oreilles à un autre élève de l'Ecole, ce qui fut fait tout de suite.

Lecture fut donnée du diagnostic posé par le docteur de la famille, puis on fit retirer les mains placées sur les oreilles de l'élève. Ce dernier affirma aussitôt être M^{lle} Françoise, âgée de dix-sept ans.

Après un traitement actif, le Maître demanda au père de la jeune fille s'il habitait le quartier, et, sur sa réponse affirmative, il pria plusieurs élèves d'accompagner le père chez lui et de venir rapporter ce qui se passait chez la malade.

Vingt minutes après, les personnes envoyées revinrent et déclarèrent que la jeune malade ne se sentait plus la même ; elle disait qu'il y avait quelque chose de changé dans son organisme ; elle avait plus de forces et la fièvre avait disparu ; et elle voudrait, disait-elle, rester toujours dans cet état.

Après avoir rendu au sujet sa liberté, le Maître, afin de nous faire comprendre l'action magique, nous dit « *Je vais prendre une quantité considérable de fluide*

magnétique dans un pays que vous ne connaissez pas ; je vais le rendre tangible, c'est-à-dire solide, et vous le verrez comme moi et le sentirez aussi comme moi, ce qui est fait à l'instant même. »

Tous les assistants déclarèrent distinguer parfaitement le fluide sur la main du Maître.

« Je vais jeter ce fluide sur la glace qui est en face de vous, voyez et entendez. »

Au même instant, une sorte de terreur s'empara de quelques assistants ; un homme reçut le fluide en pleine poitrine, ce qui lui occasionna une suffocation et une perte de respiration pendant quelques minutes ; les élèves craignaient une asphyxie complète. Le Maître nous dit alors : *« Vous ne pourrez faire ces choses que plus tard, mais je veux vous apprendre les opérations de magie, afin que vous puissiez fabriquer des fluides magnétiques avec des substances végétales. On peut en faire avec des substances animales, mais je vous le défends. »*

*

* *

Parlant de l'origine des maladies, le Maître disait qu'elles étaient de trois sortes : les maladies d'origine *physique*, celles de source *astrale*, et les maladies de *l'esprit*.

Les maladies d'origine physique qui n'affectent que le corps physique et ont leur origine dans le plan du même

nom sont les plus faciles à guérir. Elles peuvent être soignées par les méthodes allopathiques et homéopathiques, ainsi que par le magnétisme.

Le Maître enseignait une théorie qui peut, à première vue, paraître très étrange à ceux qui ne connaissent pas la Magie. C'est celle de la *vie consciente*, et parlant, de la *responsabilité* des cellules de nos différents organes. Cette idée est familière aux occultistes praticiens qui ont pu se rendre compte que la *vie consciente* est répandue partout.

Ainsi, un de nos organes peut souffrir et être malade par suite d'une mauvaise action voulue par notre conscience et accomplie à l'aide de cet organe. Naturellement, la plus grande part de responsabilité revient à notre volonté consciente, mais l'organe qui l'aura servi sera frappé également. Toutefois, il aura moins à souffrir et sera plus facilement guéri en raison du degré de conscience moindre des cellules qui le composent. Plus les cellules sont évoluées et constituent un organisme subtil, plus leur degré de conscience est élevé, plus elles ont de responsabilité particulière et, partant, plus leur degré de souffrance est grand.

Cette loi de la responsabilité particulière des cellules constituant nos organes trouve surtout son application chez les infirmes dont le corps physique actuel est généralement incomplet ou déformé dans les parties correspondantes à celles qui ont été jadis atteintes ou déformées par un suicide ou une cause volontaire quelconque.

Il faut savoir que chacun de nos actes appelle une conséquence, dans le plan même où cet acte a été

accompli.

Nos maladies physiques proviennent de notre imprévoyance, de notre ignorance, de nos passions et de nos faiblesses. Elles sont les conséquences strictes de nos actes sur le plan physique et n'ont d'autres causes que nous-mêmes.

Les maladies astrales ont une autre origine ; elles proviennent des pouvoirs de notre corps astral, de notre double, pouvoirs qui sont beaucoup plus étendus que ceux du corps physique, dont les possibilités sont très limitées. Pour le mal comme pour le bien, les pouvoirs du corps astral sont plus grands que ceux du corps physique, et chaque faute commise par nous sur le plan astral a une portée beaucoup plus grande que si elle avait été commise sur le plan physique. Il s'ensuit que les conséquences de nos colères, de nos haines, de nos fautes sont beaucoup plus graves. C'est là une des principales raisons de la ténacité des maladies astrales, dont il est généralement difficile de venir à bout. Ces maladies sont, dans la plupart des cas, causées par la volonté humaine, et se traduisent par la neurasthénie, la névrose, la déperdition de forces sans causes apparentes, les phénomènes d'envoûtement, d'autosuggestion, devant lesquels la médecine reste impuissante. Seuls les procédés magiques et le magnétisme sont efficaces.

Reste enfin les maladies spirituelles, les maladies de l'esprit. Sur celles-ci, nous ne savons que peu de choses et ne connaissons guère leurs causes. Il faudrait pour cela pénétrer sur le plan spirituel, et très peu d'hommes en sont aujourd'hui capables. Le maître Philippe prétendait que les causes de la folie, de l'épilepsie ont leur origine sur le plan spirituel ; et seules la prière et les opérations théurgiques peuvent les guérir.

Les pouvoirs théurgiques se développent individuellement *chez ceux qui sont déjà doués*, mais ne s'enseignent pas comme un art ordinaire.

*

* *

Ce que j'ai dit jusqu'à présent du Maître Philippe suffit, je pense, à montrer combien ces pouvoirs lui étaient familiers. Cependant, je crois devoir encore emprunter au D^r. Papus les lignes suivantes, extraites de son *Traité élémentaire de Science Occulte* :

« Celui-ci (le Maître spirituel) sait tout, mais il enseigne à descendre et à acquérir la certitude que l'homme qui sait qu'il ne sait rien, commence seulement à comprendre la science ; que celui qui ne possède rien qu'un grabat et qui prête son grabat à qui n'en possède pas est plus riche que tous les riches. Le Maître spirituel, quand il veut enseigner, peut soit parler, ce qui est rare, soit faire voir, ce qui est plus commun pour lui. Possesseur de biens physiques qui lui permettraient de vivre en oisif, le Maître consacre toute sa vie à la guérison des pauvres et des affligés. Et ces guérisons mêmes indiquent au plus aveugle de quel plan descend l'Esprit qui commande à la maladie et à la mort elle-même.

Dans les rues de la ville qu'il habite, on le voit passer humble entre les humbles ; aussi les pauvres seuls le bénissent et le connaissent. Cet ouvrier qui le salue avec respect lui doit sa jambe qu'on allait couper et qui fut guérie en une heure ; cette femme du peuple qui accourt

à son passage vint le trouver alors que son enfant râlait, et le Maître dit : « Femme, vous êtes plus riche, par votre dévouement incessant et votre courage devant les épreuves que les riches de la terre ; allez, votre enfant est guéri. » Et rentrée chez elle, la mère constate le miracle qui déconcerte et irrite les médecins. Cette famille d'artisans courut à lui alors que depuis dix-huit heures, leur fille unique était morte ; il vint, et devant dix témoins, la morte sourit et ouvrit de nouveau les yeux à la lumière.

Demandez à tous ces gens le nom de cet homme, ils vous diront : C'est le Père des Pauvres.

Interrogez cet homme ; demandez-lui qui il est, d'où il tient ces pouvoirs étranges et terribles, il vous répondra : « Je suis moins qu'une pierre. Il y a tant d'êtres sur cette terre qui sont quelque chose que je suis heureux de n'être rien. J'ai un ami qui est, lui, quelque chose. Soyez bon, patient dans les épreuves, soumis aux lois sociales et religieuses de votre patrie, partagez et donnez ce que vous avez, si vous trouvez des frères qui ont besoin, et mon ami vous aimera. Quant à moi, pauvre envoyé, j'écris sur le Livre Évident de mon mieux, et je prie le Père comme jadis le fit Notre Sauveur le Christ, qui rayonne en gloire sur la terre et dans les Cieux et au cœur duquel on parvient par la grâce de la Vierge de Lumière : Mariah, dont le nom soit béni.

Je ne terminerai pas ces pages, que ma reconnaissance rend si douces, par le rappel des injures et des sarcasmes dont les savants, les satisfaits, les critiques accablent le Maître. Il les ignore, leur pardonne et prie pour eux. Cela suffit. » {1}

CHAPITRE III

Le Maître Philippe à la Cour de Russie

Au cours d'une de ses conférences en Russie, en 1900, le D^r. Papus eut l'occasion de parler de son Maître, le thaumaturge lyonnais, devant les plus notables personnages de l'aristocratie et de la Cour.

Quelque temps après, deux dames russes de la Cour, de passage à Lyon, vinrent consulter le Maître Philippe ; elles furent stupéfaites de ses pouvoirs occultes et de son ascendant surnaturel. Aussi n'eurent-elles de cesse qu'il acceptât de les accompagner à Cannes, où elles le présentèrent au grand-duc Pierre Nicolaïevitch, à sa femme, la grande duchesse Militza, et à la sœur de celle-ci, la princesse Anastasie Romanovski, duchesse de Leuchtenberg.

Le grand-duc Vladimir vint le visiter à Lyon et le fit appeler en Russie. Le Maître s'y rendit en octobre 1900.

J'ai raconté dans *Le Mysticisme à la Cour de Russie* quel étrange milieu morbide était cette société russe aristocratique avide de mysticisme et de merveilleux. On fut désireux de connaître le mystérieux personnage dont Papus parlait avec tant de vénération. Le Maître resta en Russie près de deux mois. Après son retour, sa réputation s'accrut à tel point qu'elle parvint jusqu'aux Souverains.

L'Impératrice, en laquelle sommeillait le goût du fantastique, et que certains font une sorte d'hystérique névrosée, et le Tsar, slave curieux d'expériences troublantes, voulurent connaître un homme dont la renommée vantait les pouvoirs surnaturels.

Ils profitèrent de leur voyage en France pour le faire appeler auprès d'eux. Ce fut la grande-duchesse Militza qui fit savoir au Maître Philippe que l'Empereur et l'Impératrice seraient heureux de s'entretenir avec lui à Compiègne.

M. Maurice Paléologue, qui fut le dernier ambassadeur de France à la Cour de Russie, a raconté dans ses souvenirs, publiés en 1922, [{2}](#) comment s'opéra la rencontre du thaumaturge avec les Souverains.

Il dit tenir ces renseignements du policier russe Manouïlov, qui était en mission à Paris, au service de l'*Okhrana*, et qui fut l'intermédiaire.

Le Maître Philippe arriva à Compiègne le 20 septembre. Manouïlov fut chargé de le recevoir à l'entrée du palais et de l'examiner un peu avant de le conduire dans les appartements impériaux.

« Je vis entrer, me dit-il, un gros bonhomme, avec une grosse moustache, habillé de noir, l'air modeste et sérieux, l'air d'un instituteur endimanché ; son costume était aussi ordinaire que possible, mais d'une impeccable propreté. Il n'y avait de remarquable en lui que ses yeux : deux yeux bleus, à demi cachés par de lourdes paupières, mais qui avaient par instant un éclat et une douceur étranges... Il portait au cou un petit

sachet triangulaire de soie noire. Je lui demandai ce que c'était. Il s'excusa mystérieusement de ne pouvoir me répondre.

Plus tard, je lui ai toujours vu cette amulette sur la poitrine. Un soir, comme j'étais seul en wagon avec lui, et qu'il dormait en ronflant à plein nez, j'ai essayé de lui enlever son talisman pour voir ce qu'il y avait dedans ; mais à peine l'avais-je touché qu'il s'éveilla en sursaut. »

Dès la première entrevue, le Maître s'imposa à la pleine confiance des Souverains, qui le décidèrent à venir s'installer en Russie. Il partit presque aussitôt. Une maison lui fut préparée à Tsarskoïe-Selo, la résidence impériale. Son but principal était d'influencer favorablement une grossesse de l'Impératrice pour avoir un héritier mâle.

Nicolas II avait, en effet, l'ardent désir d'un fils, et la Tsarine ne lui avait donné que des filles. Le D^r. Schenk, de Vienne, professeur d'accouchements, mandé auprès de l'Impératrice, lui avait imposé un régime spécial, qui devait, à coup sûr, amener la naissance d'un garçon. Une fille était née ! Jean de Cronstadt, le moine guérisseur, aux prières duquel on avait fait appel, n'avait pas été plus heureux.

Pendant une nouvelle grossesse de la Tsarine, le Maître Philippe déclara que l'enfant attendu par le couple impérial serait cette fois un garçon. La prédiction s'étant réalisée, il vit à partir de ce moment son influence grandir de plus en plus. Il fut comblé d'honneurs : le Tsar lui conféra un grade militaire équivalent à celui de général de division, avec droit de porter l'uniforme du grade ; et – suprême honneur – il reçut l'autorisation de

pénétrer dans les appartements du Tsar et de la Tsarine quand bon lui semblerait, sans se faire annoncer.

Peu à peu, il devint absolument indispensable. Sitôt qu'il s'absentait de la Cour, l'on s'inquiétait, et, à la moindre alerte, des messagers partaient à sa recherche.

Etonnée qu'un homme doué de pouvoirs aussi extraordinaires ne soit possesseur d'aucun titre officiel, pas même celui de docteur en médecine, l'Impératrice lui fit octroyer, par l'Université de Moscou, le diplôme de docteur. Mais comme le diplôme russe ne conférait pas, à lui seul, le droit d'exercer la médecine en France, elle pria l'ambassadeur de France à Petrograd de faire des démarches pour qu'un diplôme équivalent soit délivré à son protégé par le gouvernement français.

L'ambassadeur de France répondit que c'était là une chose impossible, aucun diplôme n'étant délivré *honoris causa*.

La Tsarine ne fut pas convaincue. Profitant de son second voyage en France, elle demanda un soir, après un dîner de gala, à Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil des Ministres, s'il ne lui serait pas possible de faire délivrer un diplôme de docteur en médecine au « savant » Philippe. Waldeck demeura un instant interloqué ; il ne s'attendait pas à une pareille demande ! Il dut expliquer à la Tsarine qu'il n'était pas en son pouvoir d'accorder la faveur qu'elle lui demandait, le diplôme de docteur en médecine ne s'obtenant, en France, qu'après avoir fait des études spéciales et passé avec succès de difficiles examens.

« *Peut-être, dit la Tsarine, M. le Président de la République le pourrait-il ?* »

Waldeck-Rousseau apprit alors à l'Impératrice que, dans cet ordre d'idées, M. Loubet lui-même ne pouvait absolument rien. Seul, un comité de grands médecins pouvait, après examen, conférer le titre de docteur en médecine.

« *M. Philippe est cependant un très grand médecin,* » répliqua la Tsarine. Et elle quitta Waldeck assez dépitée...

*

* *

La faveur du Maître fut un instant éclipsée à la suite d'une campagne acharnée menée contre lui par les partis avancés de l'opposition et par le journal *Osvobodewe* : « *Le fait est indéniable, pouvait-on lire dans ce journal : Nicolas, pour les choses concernant sa famille, comme pour celles concernant la politique étrangère et l'administration intérieure ne prend aucune décision sans avoir, au préalable, consulté le sieur Philippe ! Que penser d'un régime confiant sans contrôle les destinées de la Russie au premier charlatan venu !* »

Le Maître payait sa célébrité. Des rapports secrets étaient adressés contre lui à Nicolas II, soit de Russie, soit de France. Le chef de la police russe à Paris, Ratchkowski, s'était particulièrement acharné à cette besogne. Il avait envoyé au Tsar un dossier très chargé contre lui. Le policier russe ne l'accusait rien moins que de séquestration, d'abus de confiance, etc. Dès réception

du dossier, l'Empereur avait fait appeler le thaumaturge et l'avait prié de prendre connaissance des pièces qui y étaient contenues. La chose faite, le Maître avait haussé les épaules et répondu : « *Sire, si Votre Majesté a le moindre doute, je garde le dossier, le remets entre les mains de la justice et demande la preuve de tout ce qui s'y trouve contenu.* » Le Tsar, avait répondu en souriant : « *Que voulez-vous ! C'est de la méchanceté ! Si j'en avais cru un mot, je ne vous l'aurais pas montré !* »

Devant ces attaques réitérées, le Maître jugea néanmoins prudent de rentrer en France. Il revint comblé de cadeaux, mais toujours poursuivi par la haine du policier russe.

Il resta à Lyon plusieurs mois, tout en étant en relation avec le Tsar et les personnages de la Cour, avec lesquels il échangeait une correspondance suivie. Chaque jour, son courrier lui apportait les suppliques de malades princiers, de grands personnages en péril. Le Maître soignait à distance, donnait des conseils aux uns et aux autres.

Rentré à Lyon, où il croyait échapper à la persécution, aux basses jalousies, aux calomnies, voici que certains journaux parisiens imitant leurs confrères slaves, répandaient sur son compte des bruits tendancieux ; puis des menaces, des manœuvres policières vinrent l'assiéger jusque dans l'intimité de son foyer. Des hommes suspects rôdaient autour de son hôtel, notant les personnes qui le venaient visiter ; il était suivi dans tous ses déplacements ; son courrier était décacheté ; ses télégrammes – et ils étaient nombreux – étaient communiqués à l'autorité administrative. J'ai su par M. Joseph Schewœbel, qui fut chef de bureau du cabinet du Préfet du Rhône, que les messages chiffrés

succédaient aux messages chiffrés. Pendant plusieurs mois, le service du chiffre fut sur les dents. Il ne se passait pas de jours sans que de longs télégrammes mystérieux fussent adressés de Russie au Maître Philippe. Et il fallait les déchiffrer de toute urgence, car l'impatience de la Cour de Russie n'admettait aucun retard !...

Le Maître partageait son temps entre sa volumineuse correspondance, ses nombreux malades, et le laboratoire secret qu'il avait installé au n° 6 de la rue du Bœuf, où il préparait des remèdes hermétiques, et notamment les extraordinaires « pilules de vie » qu'il utilisa à la Cour de Russie. Elles contenaient, disait-il, un tout-puissant ferment de reconstitution, et il ne les employait que très rarement, dans des cas extrêmes. Il remit plus tard, ces « pilules de vie » contenues dans un petit flacon soigneusement clos, à son disciple préféré le D^r. Papus. Elles sont aujourd'hui en ma possession.

Bientôt, lettres et télégrammes chiffrés venant de Russie ne pouvant plus suffire, le Maître, sur les instances réitérées du grand-duc Nicolas et de sa femme, venus à Lyon pour faire opérer leur fils, consentit à retourner en Russie, où nous le retrouvons au début de 1903, à Livadia, résidence impériale de la côte de Crimée. C'est là qu'il initia l'Empereur et l'Impératrice aux pratiques du spiritisme et de l'occultisme transcendantal.

De ce jour, on peut dire que la Tsarine Alexandra Feodorovna ne prit jamais, au cours de son existence impériale, une décision de quelque importance sans avoir, au préalable, consulté les esprits. Le Tsar assistait parfois aux séances d'évocations, et il finit par se livrer lui aussi aux expériences spirites.

Consulté sur des questions de politique intérieure et extérieure, le Maître assistait fréquemment aux réunions de l'Empereur et de ses ministres. Il fut, dit-on, l'inspirateur du noble projet du Tsar rêvant d'instaurer parmi les hommes le règne de la Paix universelle par le désarmement général.

Secondé par le roi de Danemark et par les grands-ducs, le Maître Philippe introduisit à la Cour le mouvement martiniste et occultiste que le docteur Papus avait déjà répandu dans les milieux aristocratiques russes.

Une loge martiniste secrète, ayant pour but de diriger la politique russo-balkanique et d'influencer la politique européenne, d'après des données occultes, fut fondée au palais impérial. Le Tsar Nicolas II en était le Président (Phil... Inc...). Les S... I... étaient recrutés parmi les Souverains, les grands-ducs et les conseillers d'Empire. Les séances d'évocation y étaient fréquentes. Le Maître Philippe les dirigeait.

Un des esprits les plus souvent évoqués par l'Empereur était celui de son père, Alexandre III. On connaît le culte dont Nicolas II entourait la mémoire de son père. Or, au cours des séances d'évocations, l'Esprit d'Alexandre III faisait fréquemment promettre à son fils de maintenir intacte l'alliance franco-russe. Nicolas II promettait, et cela ne contribua pas peu, dans la suite, à le maintenir hors des influences germanophiles de plus en plus grandissantes à la Cour de Russie. M. Maurice Paléologue dans le troisième volume de ses souvenirs a raconté, d'après le récit qui lui en a été fait, une séance d'évocation du « Maître Spirituel », qu'il confond avec

Papus, ignorant sans doute que cette appellation désignait le Maître Philippe. Il s'agissait de la crise de libéralisme qui sévissait alors en Russie et devenait menaçante pour l'autocratie. L'Empereur ne pouvait se résoudre à choisir entre ceux qui lui conseillaient de faire la part aux exigences des temps modernes et d'inaugurer loyalement le régime constitutionnel, et ceux qui lui démontreraient qu'il n'avait pas le droit de renoncer à l'autocratie ancestral.

Le Maître fut appelé à Tsarkoïé-Selo, et, après une conversation avec l'Empereur et l'Impératrice, il fut décidé d'organiser pour le lendemain une séance d'évocation.

« Par une condensation intense de sa volonté, par une exaltation prodigieuse de son dynamisme fluide, le 'Maître Spirituel' réussit à évoquer le fantôme du très pieux tsar Alexandre III ; des signes indubitables attestèrent la présence du spectre invisible.

Malgré l'angoisse qui lui étreignait le cœur, Nicolas II demanda posément à son père s'il devait ou non réagir contre le courant de libéralisme qui menaçait d'entraîner la Russie. Le fantôme répondit : 'Tu dois, coûte que coûte, écraser la révolution qui commence ; mais elle renaîtra un jour et sera d'autant plus violente que la répression d'aujourd'hui aura dû être plus rigoureuse. N'importe ! Courage, mon fils ! Ne cesse pas de lutter ! ' » {3}

Au moment de la guerre russo-japonaise, le Maître Philippe fut tenu au courant de différents projets russes contre le Japon. Ces projets n'ayant pas abouti, les adversaires qu'il avait à la Cour (et ils étaient nombreux)

menèrent contre lui une campagne très active auprès du Tsar, allant même jusqu'à l'accuser d'avoir divulgué au gouvernement japonais les projets du gouvernement russe.

Quoi qu'il en soit, on finit par le trouver quelque peu gênant. En raison de son influence sur le Tsar, il était devenu pour les gouvernements une personnalité inquiétante, un homme à surveiller et à éloigner si possible. Tout fut mis en œuvre pour cela.

Quelques jours après, une dépêche de l'Eclair, du 25 novembre, venant de Saint-Pétersbourg annonçait que « *M. Philippe, qui, par ses séances de spiritisme, avait pris un si grand ascendant sur le Tsar, a dû quitter la Cour. C'est surtout grâce aux conseils pressants du médecin de l'Impératrice que l'expulsion de l'occultiste a été signée. Ce médecin a montré, eu effet, que les pratiques spirites étaient tout à fait préjudiciables à la santé de l'Impératrice.* »

Il est inexact qu'un décret d'expulsion ait été pris contre le Maître Philippe par le Ministre de la Justice russe. La vérité est que la Tsarine, devant les provocations du puissant parti qui s'était formé contre elle, en raison de la faveur impériale accordée au thaumaturge, avait été obligée de céder et d'éloigner le Maître, sous un vague prétexte, en le couvrant de fleurs et de présents.

CHAPITRE IV

Retour en France et mort du Maître Philippe

Je ne crois pas nécessaire, pour le moment, de parler plus ouvertement du rôle occulte du Maître Philippe à la Cour de Russie. Peut-être le ferai-je un jour. Je veux cependant noter combien il est regrettable que le gouvernement français n'ait pas saisi tout le parti – il l'a au contraire dédaigné – qu'il aurait pu tirer de l'influence d'un tel homme sur l'Empereur et l'Impératrice. Par la Loge martiniste, dont il était le chef occulte, et dont la plupart des Souverains balkaniques étaient membres, il pouvait, sur les indications du gouvernement français, influencer la politique des Balkans.

Mais, sans doute, le gouvernement français n'aurait pas voulu traiter avec un « charlatan » ! Et cependant, d'autres gouvernements allaient trouver dans la personne du moine Raspoutine, un homme qui n'allait pas hésiter à faire le jeu des puissances hostiles à son pays.

Il est remarquable que le Martinisme eut toujours une influence considérable sur l'esprit mystique russe ; et l'impulsion donnée par le Maître Philippe, le D^r. Papus et la Loge martiniste de la Cour, fut, je l'ai dit, la principale raison pour laquelle le Tsar resta, au milieu de toutes les intrigues et de toutes les influences pernicieuses, toujours fidèle à la France et à l'alliance franco-russe. Raspoutine le savait. Il n'ignorait pas non plus que Papus avait – à plusieurs reprises – essayé de démontrer aux Souverains russes que l'influence de Raspoutine leur était funeste. « *C'est, disait Papus, un vase pareil à la*

boîte de Pandore, et qui renferme tous les vices, tous les crimes, toutes les souillures du peuple russe. Que ce vase vienne à se briser, et l'on verra son effroyable contenu se répandre aussitôt sur la Russie. » Aussi Raspoutine détestait Papis, et quand les souverains lui en parlaient, il éclatait violemment :

« Pourquoi l'écoutez-vous, cet esbroufeur ? Et de quoi se mêle-t-il ?... Si ce n'était pas un intrigant, il aurait bien assez de travail avec tous les impies et tous les Pharisiens qui l'entourent. Nulle part, il n'y a autant de péchés que là-bas, dans l'Ouest ; nulle part, Jésus crucifié ne subit autant d'outrages... Que de fois je vous l'ai dit : tout ce qui vient des Europes est criminel et pernicieux. » {4}

Aux suggestions criminelles de Raspoutine, de rompre l'alliance franco-russe, le Tsar eut toujours la force de résister, se souvenant des paroles prononcées, au sein de la Loge martiniste, par le fantôme de son très pieux père le Tsar Alexandre III, évoqué par le Maître Philippe.

Rentré en France, le Maître était néanmoins resté en relation directe avec la Cour, échangeant une correspondance suivie, surtout avec l'Impératrice, qui lui fit don, en récompense des soins qu'il lui avait donnés, d'une superbe automobile.

Eloigné maintenant de Russie, il soignait sa clientèle à distance. Chaque jour, son courrier lui apportait les ardentes suppliques de malades princiers, de dignitaires en péril. Il était consulté sur toutes sortes de sujets. J'ai eu en mains, et je possède encore, des documents fort curieux. Tantôt c'était de Tsarskoïe-Selo, le colonel K..., de la Maison Impériale, qui lui demandait comment

rompre une liaison d'un de ses officiers dont la conduite faisait le désespoir de sa mère, ou au moyen de quelles prières enrayer une épidémie de diphtérie qui décimait la population d'une de ses terres.

C'était un autre officier qui, de Petrograd, implorait des prières pour son gérant d'affaires tuberculeux, pour la femme d'un de ses amis opérée et dont les chirurgiens désespéraient, pour son chef d'état-major atteint d'une dangereuse bronchite.

De Peterhof, le grand-duc Nicolas et la grande-duchesse de Leuchtenberg demandaient son intervention spirituelle dans les cas graves les intéressant ou intéressant un des membres de leur famille. On le tenait rigoureusement au courant de l'état des malades, dont on lui envoyait le signalement et une mèche de cheveux. Le Maître répondait par courrier, donnant des avis, des conseils médicaux parfois en opposition avec ceux donnés par les médecins. En diverses circonstances, il ordonnait des prières ; tantôt il recommandait d'avoir recours à un *miroir magique* qu'il expédiait.

En retour, grands-ducs, duchesses, princes, officiers, lui envoyaient des cadeaux ; c'est ainsi que le grand duc Nicolas lui envoya par un laquais un magnifique lévrier.

Cependant, des lettres, et notamment une du Tsar, lui arrivèrent décachetées ; et les télégrammes chiffrés qu'il recevait par voie indirecte et qui donnaient fort à faire aux censeurs, ne gardaient pas toujours leur secret.

Le Ministère de l'Intérieur faisait, en effet, surveiller cet homme qui correspondait directement avec des

Souverains.

La Préfecture du Rhône faisait prendre copie des lettres qu'il recevait et faisait surveiller les abords de sa maison ; il ne pouvait se déplacer sans flairer dans le compartiment voisin la présence d'un policier. La tenancière d'un bureau de tabac qui se trouvait juste en face de sa maison était chargée de renseigner la police sur les visiteurs, et elle se déclarait « *émerveillée du beau monde qu'elle voyait défilier* ».

De son côté, le policier russe Ratchkowski le poursuivant toujours de sa haine, le Maître avait été contraint d'avoir recours, pour s'en débarrasser, à son Altesse le grand-duc Nicolas. La disgrâce du policier avait promptement suivi.

*

* *

Dans le courant de l'année 1904, le Maître eut la douleur de perdre sa fille, âgée de 26 ans, et mariée au Dr L..., érudit kabbaliste. Il en conçut un tel chagrin, qu'il résolut peu après de cesser ses consultations. Il chargea son assistant, M. Chapas, de continuer les séances.

Après avoir vendu une partie de sa fortune mobilière, il se retira à l'Arbresle, petite ville dans les environs de Lyon.

Lorsqu'on arrivait à la gare de l'Arbresle et qu'on demandait où habitait M. Philippe, les habitants montrant au loin, tout en haut d'une colline dominant la

ville, une grande maison dont la terrasse en maçonnerie avait un air redoutable d'ouvrage fortifié, disaient : « *C'est là ! M. Philippe est souvent absent. Il vit d'ailleurs dans un isolement farouche et l'on ne pénètre point aisément dans sa retraite.* »

Il vivait, en effet, très retiré, ne recevant que quelques amis et disciples.

Il se plaignait d'ailleurs d'être toujours persécuté. Effectivement, au début de mars 1905, une campagne prochaine du *Matin* fut annoncée contre lui. Un rédacteur de ce journal, venu à Lyon dans ce but, avait même fait courir le bruit qu'il allait être arrêté comme dangereux au point de vue national.

Le motif allégué était que le Maître correspondait avec l'Empereur d'Allemagne. Des enveloppes cachetées aux armes impériales et contenant des lettres d'audience signées : *Wilhelm, Kaiser*, avaient été interceptées. On savait, d'autre part, qu'il avait été reçu à Berlin par Guillaume II. Une campagne de presse se préparait qui allait crier au scandale et exploiter savamment le fait.

Le Maître savait que tout cela était le résultat de puissantes jalousies. Il en souffrait. Déjà brisé de douleur par la mort de sa fille, il tomba malade, et, après une courte maladie, il mourut à l'Arbresle, le 02 août 1905.

Son corps fut ramené à Lyon le 05 août et inhumé au cimetière de Loyasse, au milieu d'une affluence énorme d'admirateurs et de malades reconnaissants.

Sa tombe, qui voisine avec celle de l'illustre D^r. Ollier, est toujours pieusement ornée de fleurs de prix, lilas

blancs l'hiver, géraniums et bégonias l'été, et beaucoup de malades y vont encore en pèlerinage, demander au Maître leur guérison

{1} Papus. *Traité Élémentaire de Science Occulte*, 8^o édition, Paris, Ollendorff, 1903, pp. 464-466.

{2} Maurice Paléologue, *La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre*, tome I, p. 211. Paris, Plon, éditeur.

{3} Maurice Paléologue : *La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre*, tome III, p. 93.

{4} Maurice Paléologue, *Souvenirs*, tome III, p. 173.